



● Abandon d'animaux : quelles sanctions pour les propriétaires ?



C'est l'été et, comme souvent en cette période, des chats et des chiens sont abandonnés sur les bords des routes ou dans les champs. Mais savez-vous que, selon l'article 521-1 du code pénal, ce type de pratique est puni ?

En effet, en cas d'abandon d'animal, le propriétaire risque :

- 2 ans de prison ;
- et 30 000 € d'amende.

Le juge peut prononcer également l'interdiction définitive ou provisoire de détenir un animal.

Par ailleurs, les particuliers ne sont pas autorisés à vendre leurs chiens ou leurs chats. Par contre, ils peuvent toujours donner leurs chiens ou leurs chats à condition que ces derniers soient âgés de plus de 8 semaines.

Rappel :

Tout propriétaire d'animal a un certain nombre d'obligations vis-à-vis de ce dernier en particulier en matière d'alimentation, de soins, d'abri ou encore d'attache (collier et chaîne).

● Fête du Concours Mulassier

La 96^{ème} édition de la Fête du Concours Mulassier se déroulera les 10 ; 11 et 12 août 2018.

Seyne les Alpes
VENDREDI, SAMEDI & DIMANCHE
10/11/12 AOÛT 2018

96^{ème}
Fête du CONCOURS MULASSIER

Concours Mulassier • Feu d'artifice • Soirées dansantes • Défilés de chars
Fête foraine • Concours de boules • Animations

www.seynelesalpes-tourisme.com

96^{ème}
CONCOURS MULASSIER
A partir de 9h00

Présentation des animaux au jury : joues animaux, jeunes mules, juments reproductrices...
Démonstration d'utilisation des mules
Remise des prix du 96^{ème} CONCOURS MULASSIER
Sur place : buvette et grillades
Toute la journée : visite des expositions et découverte de la mi-loraine

* À la Maison du Mulet *
Lait-Chaudron
Navette gratuite depuis la Maison des Jeunes

La Fête de SEYNE
10/11/12 AOÛT 2018

* Buvette et grillades *
Devant les 3 Jours
Place d'Armes

Vendredi 10 Août

18h30 Concours de pétanque 2x2x2 (150€+mises) - Buvette
21h Défilé de chars en nocturne sur le thème « Anima Seyne lait son cinéma » accompagné de la Fanfare « Les Copains d'abord du Pays Digois » - Croquis - Rue
22h Concert avec « Canapacoustic » - Place d'Armes

Samedi 11 Août

A partir de 9h Concours Mulassier - Maison du Mulet
10h Jeu Provençal « Challenge Eloi Bonnardel » 2x2x2 (600€+mises) - 36 rue. DMJ Le Berraly
14h Concours de pétanque 2x2x2 (150€+mises) - Buvette
22h Soirée dansante avec l'orchestre « Eric Roy » - Place d'Armes

* Fête foraine *

Dimanche 12 Août

A partir de 11h : Grande-Rue piétonne

Toute la journée : Vido-maisons et démonstration d'artisanat - Rue - Bassin
9h Suite du Challenge Eloi Bonnardel
9h Concours de boules enfants en doublette (-de 12 ans, lots cadeaux) - Buvette
Midi Repas des commerçants - Croquis - Rue
14h Concours de pétanque mixte 2x2x2 (150€+mises) - Buvette
17h30 Défilé de chars sur le thème « Anima Seyne lait son cinéma » accompagné de la Fanfare « Les Copains d'abord du Pays Digois » - Croquis - Rue
22h Feu d'artifice « Spectacle son et lumière » tiré du fort - DMJ à côté de la Buvette
22h30 Soirée DJ « Jordan Evasion Music » - Place d'Armes

L'agenda du mois d'août

Exposition sur Jean Proal (sa vie, son œuvre...) en juillet et août au Fort Vauban. «Lecture de textes de Jean Proal» et discussion avec l'Association des Amis de Jean Proal à 17h30 le 31 juillet au Bastion des Pénitents.

Festival des Jeunes Musiciens : le 31 juillet « I Sentieri » chants corses à 20h30 à la Chapelle des Pénitents
Le 3 août « Timber Brass Band » déambulation dans les rues de Seyne et « Timothée Marcel » violoncelle à 20h30 à la Chapelle des Pénitents.

Le 5 août « Opus Orchestre des Alpes », soleil de minuit à 18h30 à l'église Notre Dame de Nazareth.

Le 7 août « Antoine Rossfeldt et Carole Timotéo » si un soir Barbara, à 20h30 à la Chapelle des Pénitents.

Le 10 août « Duo Nuances » piano et accordéon, 20h30 à la Chapelle des Pénitents.

Vendredi 3, 10, 17, 24 et 31 août : les vendredis du boudrome à partir de 18h concours de pétanque en doublette 70€ de mises + 10€FP, concerts gratuits et grillades de pays.

Samedi 4 août : Musique du Monde à partir de 19h « Duo Papago » Flamenco tzigane et « Sham Rock » irish music, à 20h repas (18€/pers).Rens et résa au 06.07.56.54.34

Dimanche 5 août : Braderie du secours Catholique, Sur la place du Couvent.
Cirque à la maison des Jeunes

Jeudi 9 août : Fête du Pain, à partir de 10h « Autour du four » dégustation de pains, de pizzas et de fougasses cuites au feu de bois. Animations : démonstrations attelage, débardage, promenades en calèche (7€/ad et 3.50/eff) – Maison du Mulet Haut Chardavon, rens au 06.67.3.99.89

Théâtre « Le Schpountz » à 20h30 au Fort, en plein air (10€/ad et 5€/eff)

Du 10 au 12 août : Fête du Concours mulassier (voir article plus haut)

Lundi 13 août : Seyne sous les étoiles à partir de 21 h au Fort, observations des étoiles filantes et des planètes, gratuit.

Mardi 21 août : Théâtre « Le Schpountz » à 20h30 au Fort, en plein air (10€/ad et 5€/eff)

Jeudi 23 août : « Faites » des pommes de terre - Arrachage et récolte avec le mulet de 10h30 à 12h et à partir de 14h. Dégustation des pommes de terre cuites au four à 17h30. Promenade en calèche toute la journée (7€/ad et 3.50/eff).

Marionnettes lyonnaises à la Maison des jeunes.

Soirée Année 80's par Dj Jordan, sur la Place d'Armes à partir de 20h30.

Samedi 25 août : Cirque à la maison des Jeunes

Dimanche 2 septembre : Fête à Pompiéry

Plus d'informations sur www.blancheserreponcon-tourisme.com / Tél : 04 92 35 11 00

Accueil du public

Du lundi au Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / **Mercredi** : 9h à 12h

Demande de passeport et de CNI sur rendez-vous : mardis et jeudis de 9h à 11h30

Tél. : 04.92.35.00.42 / Fax. : 04.92.35.18.98

Mail : mairie@seynelesalpes.fr Site : www.seyne

Directeur de la publication : F. HERMITTE

Ont participé à ce numéro : Sandrine JULIEN

Pour vous inscrire ou vous désinscrire à

Seyn'info : Envoyez un courriel à accueil@seynelesalpes.fr

